

Actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi

Article 3.3

Opérations programmées

ILLETTRISME

Favoriser l'accès des salariés à des actions de formation contribuant à la lutte contre l'illettrisme.

16 septembre 2014

Ces budgets concernent la maquette financière 2014 de la Convention cadre du 12 Février 2013.

11, rue Scribe 75009 Paris ■ Tél.: 01 81 69 01 40 ■ Fax : 01 81 69 01 42 ■ e-mail : accueil@fpspp.org
Association Loi 1901. Agrément ministériel paru au J. O. du 16 mars 2010 - Siret : 480 468 107 000 28 - NACE : 9499Z

Convention-cadre du 12 février 2013 – ILLETTRISME

Organisme bénéficiaire	Prévisionnel pour la prise en charge du FPSPP
AFDAS	50 000 €
AGEFOS PME	1 250 629 €
CONSTRUCTYS	1 108 693 €
FAFIH	50 000 €
FAFSEA	50 000 €
FAF TT	253 027 €
FORCO	517 931 €
INTERGROS	90 532 €
OPCA TRANSPORTS	75 375 €
OPCAIM	784 317 €
OPCALIA	986 083 €
UNIFAF	1 484 550 €
UNIFORMATION	948 677 €
OPCA 3+	49 994 €
OPCALIM	130 336 €
FONGECIF AQUITAINE	44 135 €
FONGECIF BRETAGNE	230 828 €
FONGECIF LANGUEDOC-ROUSSILLON	131 343 €
FONGECIF LORRAINE	427 534 €
FONGECIF NPDC	639 478 €
FONGECIF PICARDIE	56 623 €
FONGECIF RHONE-ALPES	413 149 €
FONGECIF FRANCHE COMTE	30 000 €
TOTAUX	9 803 235 €

AFDAS

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Dans le contexte économique actuel, l'évolution professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi sont incertains. L'enjeu est donc de donner aux salariés les moyens de sécuriser leurs parcours professionnels et la première marche vers « l'autonomie professionnelle » est l'acquisition des savoirs de base visant à lutter contre l'illettrisme.

Malgré un niveau d'instruction habituellement élevé dans les secteurs d'intervention de l'AFDAS, il n'en demeure pas moins qu'il existe des cas d'illettrisme notamment dans les secteurs des Loisirs (Agents de Loisirs, de restaurations, entretien des parcs, personnel d'hôtellerie,), de la Distribution Directe (distributeurs), du portage dans la Presse, de la Distribution dans l'Édition ou encore de l'affichage publicitaire. De plus, les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant emploient beaucoup d'autodidactes n'ayant pas forcément les connaissances de base.

Par ailleurs, les instances paritaires de l'AFDAS ont souhaité que l'institution soit signataire, en 2011, de la Charte des bonnes pratiques pour le développement des actions de lutte contre l'illettrisme proposée par l'ANLCL.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 63

Nombre de participants de moins de 30 ans : 20 soit 32%

Nombre de participants seniors : 15 soit 24%

Nombre de participants issus de TPE : 20 soit 32%

Durée moyenne d'une action de formation : 40 heures

Coût horaire moyen : 50€

AGEFOS PME

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Dans le cadre de la présente opération, AGEFOS PME souhaite mettre en place un plan d'action d'envergure pour contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés les plus fragilisés ne maîtrisant pas les savoirs généraux et appliqués de degrés 1 et 2 tels que définis dans le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI.

Ainsi, c'est en s'appuyant sur ses expériences précédentes et dans la continuité du projet initié dans le cadre de l'appel à projets « Socle commun de connaissances et de compétences » lancé en 2010 qu'AGEFOS se positionne sur ce nouvel appel à projet « Illettrisme 2013 », son l'objectif étant de permettre l'augmentation du nombre de salariés maîtrisant les compétences de degrés 1 et 2 dans tous les contextes professionnels.

Le phasage prévu pour cette opération est le suivant :

- information et sensibilisation des acteurs : branches professionnelles, entreprises, salariés, partenaires techniques et institutionnels, aux plans national et territorial;
- mise en œuvre des actions de formation;
- pilotage, coordination et évaluation de l'ensemble du projet.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 6 930

Nombre de participants de moins de 30 ans : 1 254 soit 18%

Nombre de participants seniors : 3 085 soit 45%

Nombre de participants issus de TPE : 1 615 soit 23%

Durée moyenne d'une action de formation : 65 heures

Coût horaire moyen : 20€

CONSTRUCTYS

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

CONSTRUCTYS a développé dès 2007 des formations de lutte contre l'illettrisme et des formations aux savoirs de base. Dans le secteur du BTP une grande partie des emplois ouvriers sont accessibles sans prérequis de formation générale, et bien souvent, les personnes qui occupent ces postes ont des difficultés à évoluer dans l'entreprise ou à accéder à une qualification.

Grâce à l'appel à projet « socle » 2010-2012, cette démarche a pu être développée. Après une importante campagne de sensibilisation des entreprises intitulée « savoirs + », le projet a suscité un vif intérêt des entreprises et a permis de développer les formations liées à la prise en compte des savoirs appliqués de degré 3, tout en poursuivant le développement des formations aux savoirs généraux.

En 2013, il s'est positionné sur l'AAP Socle.

Pour l'année 2014, les actions éligibles de l'AAP « Illettrisme » sont élargies au degré 3 du référentiel ANLCI. Ainsi, Constructys intègre dans son projet l'ensemble de la démarche qu'il poursuit depuis plusieurs années sur les savoirs généraux et les capacités transversales.

L'objectif de cet AAP se situe résolument dans la poursuite du précédent, enrichi de l'expérience acquise sur le terrain. CONSTRUCTYS poursuivra le travail d'identification, de formalisation, de transfert et d'évaluation des capacités transversales réalisé par les organismes de formation, et accompagnera son réseau dans cette démarche.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 2 880

Nombre de participants de moins de 30 ans : 802 soit 28%

Nombre de participants seniors : 222 soit 8%

Nombre de participants issus de TPE : 864 soit 30%

Durée moyenne d'une action de formation : 62 heures

Coût horaire moyen : 28€

FAFIH

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Les partenaires sociaux du FAFIH ont décidé, depuis 2009 déjà, d'intégrer les actions de formation luttant contre l'illettrisme dans leurs priorités. Dans le cadre d'un accord avec l'ANLCI, le FAFIH s'est fixé à moyen terme plusieurs priorités :

- informer les entreprises des moyens pour accompagner les publics salariés concernés par cette situation d'illettrisme,
- améliorer la réponse en matière d'offre de formation,
- intégrer dans les parcours de formation validés par des certificats de qualification professionnelle du secteur, des modalités de positionnement à l'entrée des parcours à partir d'une plateforme dédiée.

Sur l'exercice 2013, le FAFIH souhaite accompagner 200 nouveaux bénéficiaires, prioritairement issus des TPE, de bas niveaux de qualification, de moins de 30 ans ou seniors.

Pour réaliser cet objectif, le FAFIH s'appuiera sur ses réseaux d'entreprises et d'organismes de formation en organisant l'information de proximité et l'utilisation de sa plateforme compétences clés.

L'ensemble des moyens développés sera communiqué à OPCALIA qui représente le FAFIH dans les DOM-TOM, pour offrir ainsi à l'ensemble des entreprises, salariés et organismes de formation partenaires du secteur, les moyens de concourir à la réduction du nombre de salariés en situation d'illettrisme.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 214

Nombre de participants de moins de 30 ans : 32 soit 15%

Nombre de participants seniors : 75 soit 35%

Nombre de participants issus de TPE : 61 soit 29%

Durée moyenne d'une action de formation : 40 heures

Coût horaire moyen : 80€

FAFSEA

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le positionnement de l'OPCA sur cet appel à projet s'inscrit dans une logique de continuité de prise en charge du FPSPP des actions de lutte contre l'illettrisme réalisées dans les DOM en début de 2012, via le projet DOM Illettrisme.

Dans un contexte d'évolution constante des métiers de l'agriculture, l'accumulation de retards et de déficiences dans la maîtrise des connaissances de base pénalise lourdement les salariés tant sur le plan professionnel que dans leur vie quotidienne.

Ainsi, le FAFSEA a pour objectif de former 796 bénéficiaires tous en situation de fragilité professionnelle, pour leur permettre d'acquérir les connaissances de base transférables afin de favoriser leur accès à la formation professionnelle et à leur évolution professionnelle. Ces formations s'inscriront dans les niveaux 1 et 2 du référentiel de l'ANLCI avec qui le FAFSEA travaille en étroite collaboration.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 796

Nombre de participants de moins de 30 ans : 166 soit 21%

Nombre de participants seniors : 296 soit 37%

Nombre de participants issus de TPE : 323 soit 41%

Durée moyenne d'une action de formation : 80 heures

Coût horaire moyen : 27€

FAF TT

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'accompagnement des publics en situation d'illettrisme constitue un axe de la politique de la branche du travail temporaire. Les salariés intérimaires sont amenés à changer régulièrement de contexte professionnel et d'entreprise. Ils doivent faire face aux évolutions d'organisation qui imposent d'ajuster leurs savoirs et leurs savoirs faire aux pratiques des entreprises. Pour y parvenir, il leur est nécessaire de mobiliser les connaissances de base. Lire, écrire, calculer, communiquer, comprendre, se repérer dans le temps et dans l'espace : toutes ces compétences sont essentielles dans leur activité professionnelle. Par le biais du projet « Illettrisme 2013 », le FAF TT vise à accompagner 489 salariés intérimaires de niveau V et infra, dont 125 issus des TPE.

Résultats attendus

Nombre de participants : 489
Nombre de jeunes de moins de 30 ans : 212 soit 43%
Nombre de participants seniors : 97 soit 20%
Nombre de salariés issus des TPE : 125 soit 26%
Durée moyenne d'une action de formation : 208 heures
Coût horaire moyen : 31€

FORCO

Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'objectif de l'opération est d'appuyer de façon spécifique les actions de lutte contre l'illettrisme.

Le FORCO souhaite ainsi contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés de bas niveau de qualification et par conséquent leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des savoirs généraux, à savoir : la lecture, l'écriture, le calcul et le repérage dans l'espace et le temps.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées ces trois dernières années consacrées à la sensibilisation et à l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences de lutte contre l'illettrisme ; tout en adaptant les modalités de mise en œuvre et en développant de nouvelles innovations relatives au positionnement et à la pédagogie de besoins de formation en illettrisme.

Résultats attendus

Nombre de participants : 2 707

Nombre de participants de moins de 30 ans : 334 soit 12%

Nombre de participants seniors : 1 004 soit 37%

Nombre de participants issus de TPE : 675 soit 25%

Durée moyenne d'une action de formation : 48 heures

Coût horaire moyen : 31€

INTERGROS

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le projet d'INTERGROS vise à développer l'accès à la formation des opérateurs logistiques confrontés à des difficultés d'adaptation et d'évolution dans leur pratique professionnelle en raison de leurs besoins en termes de maîtrise de savoirs de base (lecture des consignes de sécurité, la compréhension orale pour utiliser le système vocal de préparation de commande...). L'opération s'inscrit dans la continuité de l'opération Socle 2010 et s'organise sur la base de la démarche construite en partenariat avec l'ANLCI et le ministère de l'éducation nationale « Développer les compétences clés dans la fonction logistique ». Parmi les modules déclinés dans le cadre de cette démarche, deux répondent aux besoins des publics positionnés en dessous des degrés 1 et 2 du RCCSP et cinq répondent aux publics positionnés au degré 2 du RCCSP.

Résultats attendus

Nombre de participants : 558
Nombre de jeunes de moins de 30 ans : 25 soit 4%
Nombre de seniors : 120 soit 22%
Nombre de salariés issus des TPE : 75 soit 13%
Durée moyenne d'une action de formation : 47 heures
Coût horaire moyen : 35€

OPCA TRANSPORTS

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'objectif de l'opération est d'appuyer de façon spécifique les actions de lutte contre l'illettrisme pour les salariés du secteur des transports.

L'OPCA TRANSPORTS souhaite ainsi contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés de bas niveau de qualification et par conséquent leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des savoirs fondamentaux : la lecture, l'écriture et le calcul.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis deux ans consacrées à la sensibilisation et à l'acquisition des connaissances et des compétences de base.

Résultats attendus

Nombre de participants : 662

Nombre de participants de moins de 30 ans : 139 soit 21%

Nombre de participants seniors : 253 soit 38%

Nombre de participants issus de TPE : 155 soit 23%

Durée moyenne d'une action de formation : 30 heures

Coût horaire moyen : 50€

OPCAIM

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'OPCAIM porte depuis 2010 une opération Socle de compétences. Sur l'ensemble des stages financés dans le cadre de cette opération, 13% représentent des actions de lutte contre l'illettrisme.

Le contexte global du secteur de la métallurgie se caractérise par l'impact sans précédent de la crise économique depuis 2008. Plusieurs constats motivent aujourd'hui la candidature de l'OPCAIM sur cet appel à projet :

- Même en situation de crise, les entreprises industrielles rencontrent des difficultés pour recruter du personnel sur certains métiers en tension.
- De nombreuses personnes, souvent jeunes, sorties du système scolaire, sans qualification ou ayant une qualification professionnelle ne relevant pas du secteur industriel sont disponibles sur le marché de travail.
- 12% des salariés de la métallurgie sont considérés illettrés. La branche se situe ainsi parmi les 3 branches les plus touchées par ce phénomène. Ainsi, sur les 1,831 million de salariés de la branche, 219 000 sont illettrés sachant que l'illettrisme concerne principalement les ouvriers de production et les ouvriers spécialisés et que cette population représente 52% des salariés de la branche.
- Les changements sont de plus en plus nombreux et rapides au sein des entreprises, stimulés par l'informatique, les besoins croissants de certification (qualité, sécurité...), l'internationalisation. L'écrit et l'utilisation des outils de bureautique se systématisent sur tous les postes.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 2 180

Nombre de participants de moins de 30 ans : 220 soit 10%

Nombre de participants seniors : 218 soit 10%

Nombre de participants issus de TPE : 1 378 soit 63%

Durée moyenne d'une action de formation : 212 heures

Coût horaire moyen : 20€

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

OPCALIA s'engage depuis 2006 dans la lutte contre l'illettrisme et le développement des compétences de base. En 2009, OPCALIA a lancé la démarche « 1001 Lettres ». Cette démarche s'est construite parallèlement au déploiement des actions nationales d'OPCALIA en réponse aux appels à projet successifs du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) « Socle 2010-2012 » et « Illettrisme dans les DOM 2011-2013 ».

L'amalgame entre illettré, analphabète et FLE est régulier. Le présent projet est entièrement tourné vers la lutte contre l'illettrisme. OPCALIA souhaite favoriser l'accès à la formation des salariés en situation d'illettrisme. En s'appuyant sur une méthodologie ayant fait ses preuves, l'objectif est de contribuer au maintien dans l'emploi des publics les plus fragiles dans un contexte socio-économique sous tension. Son engagement s'orientera principalement autour de l'accompagnement de publics prioritaires, du soutien aux TPE et aux DOM.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 4 100

Nombre de participants de moins de 30 ans : 738 soit 18%

Nombre de participants seniors : 1 522 soit 37%

Nombre de participants issus de TPE : 1 130 soit 28%

Durée moyenne d'une action de formation : 75 heures

Coût horaire moyen : 23€

UNIFAF

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Dans le cadre de cette opération, UNIFAF a pour objectif le financement d'actions de formation à destination de salariés en situation d'illettrisme de niveau V et infra.

Cette opération est la suite logique d'un travail mené en amont par UNIFAF qui s'est engagé auprès de l'ANLCI en 2008 par la signature d'un accord-cadre.

Un travail de fond (enquête auprès des adhérents, visite au sein des établissements, entretien avec les salariés etc.) a été mené ; ce qui a abouti en 2012 à l'identification d'un socle de compétences de base de la Branche, limité au champ de la lutte contre l'illettrisme.

Le référentiel « Socle commun des compétences de base » sert de base à la définition des actions de formation qui seront menées dans le cadre de cette opération et prend bien en compte les degrés 1 et 2 du Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI.

Résultats attendus

Nombre participants total : 3 407

Nombre de participants de moins de 30 ans : 375 soit 11%

Nombre de participants seniors : 1 625 soit 48%

Nombre de participants issus de TPE : 647 soit 19%

Durée moyenne d'une action de formation : 130 heures

Coût horaire moyen : 24€

UNIFORMATION

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Dans cette opération, Uniformation vise 5 494 salariés en France métropolitaine et dans les DOM et souhaite développer la sensibilisation des branches sur la problématique de l'illettrisme.

Les métiers occupés dans ces branches sont principalement de bas niveaux de qualification avec un personnel dont le niveau d'instruction est faible (niveau V ou infra V).

Uniformation fixera ses priorités sur les salariés de bas niveau de qualification (niveau V et infra V), les jeunes de moins de 30 ans, les séniors de 45 ans et plus. Une attention particulière sera portée aux femmes qui, bien que moins touchées par l'illettrisme, partent moins en formation que les hommes.

L'accent est mis par le porteur sur les actions de repérage ainsi que la qualité de l'accompagnement des publics de faible niveau de qualification.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 5 494

Nombre de participants de moins de 30 ans : 1 207 soit 22%

Nombre de participants seniors : 2 008 soit 37%

Nombre de participants issus de TPE : 1 804 soit 33%

Durée moyenne d'une action de formation : 100 heures

Coût horaire moyen : 15€

OPCA 3+

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Fort de son expérience développé depuis 2008 par FORCEMAT, devenu OPCA3+, en partenariat avec le FUP et l'Etat dans le cadre d'une convention EDEC 2007/2009, puis dans le cadre de l'appel à projet du FPSPP Socle 2010-2012. Le projet a permis de relier les objectifs de lutte contre l'illettrisme aux métiers des salariés potentiellement concernés.

Le référentiel de Compétences Clés en Situation Professionnelle de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme étant très synthétique, OPCA 3+ souhaite mener une réflexion quant au développement du référentiel élaboré par OPCA 3+ dans le cadre du précédent appel à projets. Les deux outils, complémentaires, seront utilisés afin de définir des grilles adaptées au présent appel à projets dans le but de détecter les personnes en situation d'illettrisme.

L'objectif du présent projet est de détecter en amont les dysfonctionnements susceptibles de déclencher le recours au dispositif à savoir des parcours de formation luttant contre l'illettrisme. Les actions s'inscriront dans le degré 1 « Imitation » et 2 « Adaptation » des 4 savoirs généraux du RCCSP de l'ANLCI ainsi que des six savoirs appliqués.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 40
Nombre de participants de moins de 30 ans : 2 soit 5%
Nombre de participants seniors : 10 soit 25%
Nombre de participants issus de TPE : 12 soit 30%
Durée moyenne d'une action de formation : 95 heures
Coût horaire moyen : 52€

OPCALIM

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le projet d'OPCALIM s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 1990 pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. L'opération traduit la volonté du secteur des industries alimentaires de contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des publics menacés par les évolutions importantes que connaissent les entreprises. Ainsi, par le biais de ce projet, OPCALIM souhaite accompagner le parcours de 874 salariés de niveau d'instruction V et infra, et plus spécifiquement celles qui n'ont pas été en mesure d'accéder aux parcours CQP, ou qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires à l'évolution de l'organisation du travail dans leur entreprise du fait de leurs carences en savoirs fondamentaux (postes polyvalents, informatisation des postes, normes de sécurité...).

Résultats attendus

Nombre de participants total : 874
Nombre de participants de moins de 30 ans : 115 soit 13%
Nombre de participants seniors : 418 soit 48%
Nombre de participants issus de TPE : 12 soit 1%
Durée moyenne d'une action de formation : 70 heures
Coût horaire moyen : 35€

AQUITAINE

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le Fongecif Aquitaine se positionne sur l'appel à projets « Illettrisme 2013 » afin de répondre à cette grande cause nationale en 2013. En même temps, le Fongecif Aquitaine souhaite agir contre l'illettrisme pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles dans la région puisque 12 % de personnes âgées entre 18 et 65 ans et ayant été scolarisées en France étaient en situation d'illettrisme en Aquitaine (soit 200 000 personnes) en 2004-2005. Parmi ces personnes en situation d'illettrisme, plus de la moitié ont plus de 45 ans, 49 % sont des hommes, 57 % ont un emploi. Des études plus récentes (2011-2012) montrent que le taux d'illettrisme a reculé (7 % au niveau national, contre 9 % en 2004), néanmoins la situation demande toujours à se mobiliser pour permettre la consolidation et l'acquisition de savoirs généraux.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 30
Nombre de participants de moins de 30 ans : 3 soit 10%
Nombre de participants seniors : 24 soit 80%
Nombre de participants issus de TPE : 20 soit 67%
Durée moyenne d'une action de formation : 250 heures
Coût horaire moyen : 32€

BRETAGNE

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le projet du Fongecif Bretagne vise à sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragilisés et de développer les actions de formation et d'accompagnement permettant de lutter de façon ciblée contre les situations d'illettrisme. Conformément à l'appel à projet, le Fongecif Bretagne souhaite donner la priorité aux salariés issus des TPE et d'augmenter ainsi de manière significative le nombre de demandes de ces salariés.

Résultats attendus

Nombre de participants : 73
Nombre de jeunes de moins de 30 ans : 10 soit 14%
Nombre de participants seniors : 28 soit 38%
Nombre de salariés issus des TPE : 18 soit 25%
Durée moyenne d'une action de formation : 400 heures
Coût horaire moyen : 14€

LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le Fongecif Languedoc-Roussillon se positionne pour la première fois sur l'appel à projets « Illettrisme ». Les modifications des APP Socle et Illettrisme ont conduit le Fongecif Languedoc-Roussillon à se positionner uniquement sur l'AAP Illettrisme en 2014 afin de poursuivre sa démarche engagée en 2013 avec l'AAP « Socle ».

Plus d'un tiers de la population régionale est déscolarisée, peu ou pas diplômée (37,5%). Le Fongecif a, quelques fois, accompagné ce type de public mais faute de repérage efficace, il ne l'a pas assez développé. Depuis 2013, l'appel à projet Socle de compétences a permis, notamment avec le partenariat développé avec le réseau régional des Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP), de développer ce repérage. Ce nouvel appel à projet Illettrisme devrait permettre d'aller plus loin.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 30
Nombre de participants de moins de 30 ans : 0
Nombre de participants seniors : 11 soit 37%
Nombre de participants issus des TPE : 15 soit 50%
Durée moyenne d'une action de formation : 330 heures
Coût horaire d'une action de formation : 17€

LORRAINE

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'opération du FONGECIF Lorraine a pour objectif l'accompagnement des salariés en CDI dans leur accès à la qualification lorsque celui-ci passe par une phase préparatoire d'acquisition de connaissances ou de compétences de base voire éventuellement de sécuriser leur emploi actuel par une maîtrise avérée de ces socles. Cette opération vise donc, in fine, à la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés dans leur emploi.

Le FONGECIF Lorraine vise ainsi la formation de 80 participants sur la base du RCCSP de l'ANLCI.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 80
Nombre de participants de moins de 30 ans : 21 soit 26%
Nombre de participants seniors : 11 soit 14%
Nombre de participants issus des TPE : 10 soit 13%
Durée moyenne d'une action de formation : 350 heures
Coût horaire d'une action de formation : 19€

PICARDIE

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

La Picardie, connaît de lourdes difficultés économiques et un fort taux de chômage (12.5% en 2013). Sur un an, la crise économique et financière a durement touché la région et la progression du chômage est plus rapide qu'à l'échelle nationale, au regard d'un tissu économique fortement industrialisé.

Pour tenter d'inverser la tendance, différents plans d'urgence pour l'emploi ont été signés par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics visant à agir sur divers fronts de l'emploi et de la formation des salariés.

Le Fongecif Picardie souhaite contribuer à agir en prévention de situations difficiles en permettant aux salariés les plus vulnérables de consolider leurs bases dans les savoirs généraux et appliqués par des formations s'intégrant dans le référentiel ANLCI et concernant des publics de niveau 5 et infra.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 21

Nombre de participants de moins de 30 ans : 0

Nombre de participants seniors : 8 soit 38%

Nombre de participants issus des TPE : 4 soit 19%

Durée moyenne d'une action de formation : 300 heures

Coût horaire d'une action de formation : 15

NORD PAS DE CALAIS

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Le projet du Fongecif NPDC s'inscrit dans la continuité des actions engagées dans le cadre de l'opération Socle de 2010 et du Pacte Régional de continuité professionnelle. Il s'appuie sur le référentiel Socle de compétences pour la continuité professionnelle réalisé à partir du Référentiel de l'ANLCl et sur le réseau d'Organisme de Formation constitué dans le cadre l'expérimentation qui s'est achevée fin 2012.

Ainsi, le Fongecif s'engage sur des actions de formation répondant aux degrés 1 et 2 du RCCSP en ciblant prioritairement les salariés de niveau V et infra, les jeunes, les seniors et les salariés issus des TPE/PME.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 180

Nombre de participants de moins de 30 ans : 36 soit 20%

Nombre de participants seniors : 54 soit 30%

Nombre de participants issus de TPE : 52 soit 29%

Nombre d'heures moyen : 200 heures

Coût horaire moyen : 35€

RHONE ALPES

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'opération du FONGECIF Rhône Alpes a pour objectif d'accroître le nombre de bénéficiaire de formation « Illettrisme » en France Métropolitaine. En effet, le but de l'opération est d'accompagner et d'aider 60 salariés en CDI à bâtir un véritable parcours d'élévation des compétences. L'ensemble des participants présente un niveau de formation initiale V et infra V.

Résultats attendus

Nombre de participants total : 60
Nombre de participants de moins de 30 ans : 11 soit 18%
Nombre de participants seniors : 14 soit 23%
Nombre de participants issus des TPE : 18 soit 30%
Durée moyenne d'une action de formation : 369 heures
Coût horaire d'une action de formation : 33€

FRANCHE COMTE

*Convention-cadre du 12 février 2013
ILLETTRISME*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'objectif de l'opération est d'initier pour le Fongecif Franche-Comté des actions de lutte contre l'illettrisme pour les salariés du territoire régional.

Par ce projet prévu sur deux ans, le Fongecif Franche-Comté souhaite tout d'abord intégrer les groupes de travail existant, développer un partenariat avec les organismes de formation spécialisés dans ce domaine. Ensuite, il souhaite déployer une stratégie de travail, en développant une communication adaptée auprès des acteurs locaux de l'illettrisme.

Résultats attendus

Nombre de participants : 14
Nombre de moins de 30 ans : 4 soit 29%
Nombre de seniors : 1 soit 7%
Nombre de participants issus de TPE : 4 soit 29%
Durée moyenne d'une action de formation : 300 heures
Coût horaire moyen : 12€